

27^e TOUR DU PÉRIGORD

27 août 2023

à Sarlat

COUPE DE
FRANCE



N 1

28 équipes
168 coureurs
12 boucles

Départ à 13h
Place Pasteur

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Organisation
VC MONPAZIEROIS





REGLEMENT PARTICULIER
27ème TOUR DU PERIGORD 27 août 2023
5ème manche de la Coupe de France de Nationale 1
Site SARLAT LA CANEDA

Article 1. Organisation

L'organisation du 27ème Tour du Périgord est assurée par le **VELO-CLUB MONPAZIEROIS**, avec la participation de la **Municipalité de la ville de SARLAT**.

Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est inscrite au calendrier fédéral, Elite Nationale, **classe 3.55. Elle est support de la 5ème manche de la Coupe de France de N1 selon le règlement Coupe de France 2023 publié par la FFC.** Elle se déroule sur un circuit de 13,520 km à couvrir 12 fois soit 162,240 km. Parcours fléché sigle TP. Les organisateurs se réservent le droit de modifier la distance en cas de force majeure, en accord avec le collège des arbitres.

Article 3. Participation

Epreuve obligatoire pour tous les clubs labellisés N1, 1 équipe peut être invitée voir règlement FFC coupes de France N1/N2/N3 2023.

Les clubs devront adresser obligatoirement leurs engagements J-6 avant le début de l'épreuve par internet (outil Cicleweb) site de la FFC. Cela concerne la liste des 6 titulaires et des 3 remplaçants maximum.

Les modifications de la liste des engagés (titulaires et remplaçants) pourront intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve avec l'outil Cicleweb.

Par principe, tout coureur, non inscrit sur la liste des titulaires/ou des remplaçants, ne pourra prendre part à l'épreuve.

Tous les cas particuliers (et notamment les chutes/blessures entre la date de réalisation des engagements et le déroulement de l'épreuve), se situant en dehors de la liste des engagés des 6 titulaires et des 3 remplaçants, seront traités par le Président du Jury de l'épreuve en accord avec la FFC.

Ces cas particuliers devront obligatoirement faire l'objet d'une présentation d'un certificat médical dûment signé.

Composition des équipes : 6 coureurs Elite ou open 1.

(*) : Equipes invitées ; voir Article 3 du règlement de la Coupe de France N1/N2/N3 2023.

Renseignements informations :

Jean-Louis GAUTHIER VELO-CLUB MONPAZIEROIS, la Douelle 24540 MONPAZIER. Mail : gjl@wanadoo.fr Tél : **06.85.11.58.76** ou Jean-Marie Delmon vice-président **06.86.15.81.48**.

Article 4. Permanence

La permanence se tiendra le samedi 26 août de 15h30 à 17h30 Mairie Place de la liberté à Sarlat la Canéda. La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes et coureurs s'effectueront à cette même permanence. **Une caution de 60 € sera demandée pour les dossards, plaques de cadre et transpondeurs fournis par la société STS. Les dossards ne devront pas être pliés, les plaques de cadre ne devront pas être coupées.**

Les transpondeurs perdus seront facturés 60 € par la société STS.

Le parking du Plantier est réservé aux équipes, arbitres, presse pour les formalités du samedi.

La réunion des directeurs sportifs organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de la FFC en présence des membres du collège des commissaires est fixé le **samedi 17h30**.

La présentation des équipes se fera selon l'ordre établi le samedi 26 août place de la liberté Mairie à partir de 18h30.

Article 5. Opération de départ du dimanche :

Le quartier où devront stationner le dimanche les véhicules des équipes et **véhicules techniques est situé place de la Grande Rigaudie. Prière de respecter les lieux. Ce parking est également à la disposition des arbitres et prestataires.**

Une réunion d'information avec le collège des arbitres est prévue à 10h45 permanence place Pasteur.

La signature des coureurs est prévue au car podium sonorisation MDS ligne d'arrivée à partir de 11h45 le dimanche. Appel des coureurs à 12h45 Place Pasteur. Tous les véhicules techniques devront se trouver à 13h, par ordre au panneau 300 mètres, au niveau de la dérivation d'arrivée. Aucun véhicule prenant le convoi en route ne sera toléré. Le départ fictif est prévu à 13h00 place Pasteur. Le départ réel sera donné au Km 0 situé après l'ascension de la côte de la Croix d'Allon.

Article 6. Radio Tour

Toutes les parties prenantes de l'organisation seront munies d'émetteurs-récepteurs ou de récepteurs Fréquence 157.4875 fournis par le prestataire MDS. Ils seront distribués place Pasteur. Ces appareils devront être remis immédiatement après l'arrivée au responsable stationné au même endroit.

Article 7. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique est assuré par 2 véhicules neutres (Comité 24 et Comté 46) et une moto. Tout dépannage se fera à l'arrêt sur le côté droit (aux concurrents de prendre leurs dispositions). Paires de roues à fournir par les équipes pour équiper ces véhicules.

Article 8. Incidents dans les derniers kilomètres

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres, ne sont pas applicables à l'épreuve.

Article 9. Ravitaillement

La zone prévue par l'organisation sera délimitée en accord avec le collège des arbitres lors de la réunion des DS.

Article 10. Dérivation

Une dérivation obligatoire est mise en place pour les véhicules des directeurs sportifs, les motos, véhicules suiveurs, 300 mètres à droite avant la ligne d'arrivée. Seuls sont autorisés à franchir la ligne d'arrivée les véhicules suivants : Direction de l'organisation, Commissaires, Médecin officiel, (article 2.3.6 du règlement).

Article 11. Délais d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur. **Tout coureur isolé, pointé à plus de 5 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course**

Article 12. Classements, prix, trophées

Les classements suivants seront établis :

Un classement individuel.

La dotation de l'épreuve conformément au barème FFC s'élève à 1220 € entre les 20 premiers coureurs du classement officiel.

Un classement des espoirs est mis en place 305 €/15

Un classement des points chauds 150 €/3.

Etabli par l'addition des points obtenus au 2ème, 4ème, 6ème, 8ème, 10ème tour sur la ligne d'arrivée.

La cotation des points : 5-3-2-1 points, respectivement du 1^{er} au 4^{ème} coureur classé.

En cas d'égalité de points, il sera tenu compte du plus grand nombre de 1ères places puis de 2èmes places. En cas de nouvelle égalité, ce sera la place à l'arrivée qui départagera les coureurs ex-aequo.

Un classement du MG 150 €/3 au sommet de la côte de la Croix d'Allon même principe. 3ème, 5ème, 7ème, 9ème, 11^{ème} tour.

En cas d'égalité de points, même principe que pour le classement des points chauds.

Trophée au meilleur espoir.

Trophée au meilleur étranger.

Trophée au plus combatif.

Trophée au vainqueur du Km 24.

Trophée au meilleur régional.

Trophée au lauréat du prix de l'éco-citoyenneté. Ces trophées seront décernés par un jury qui sera composé lors de la permanence.

L'équipe leader de la coupe de France.

Article 13. Contrôle médical

Le règlement antidopage de la FFC, s'applique intégralement à la présente épreuve. Les locaux prévus pour les prélèvements (contrôle antidopage) sont situés **salle du restaurant d'application place Pasteur.**

Article 14. Protocole

Les coureurs suivants doivent se présenter au protocole en tenue de compétition dans un délai de 10 minutes après l'arrivée :

Les trois premiers de l'épreuve. Le 1^{er} du classement général des points chauds. Le 1^{er} du classement général du meilleur grimpeur. Le meilleur espoir, le plus combatif, le lauréat du Km 24, le lauréat du trophée de l'éco-citoyenneté, Le meilleur régional, le meilleur étranger. L'équipe leader de la Coupe de France.

En cas d'attente trop longue, la pénalité en vigueur sera appliquée et l'organisateur se réserve le droit de garder les dotations concernées.

Article 15. Pénalités

Le barème de pénalités de la FFC est seul applicable.

Article 16. Sécurité

Les motocyclistes de la gendarmerie nationale, les motards civils licenciés à la FFC, 4 gendarmes à poste fixe, la police Municipale et les signaleurs de l'organisation sont chargés de la sécurité.

La Protection civile avec véhicule sanitaire, un médecin, un véhicule balai, suivront la course dans son intégralité, en relais avec le centre de secours Sapeurs-Pompiers de Sarlat.

Pour les secours en cas d'urgence contacter : Hôpital de Sarlat : 05.53.31.75.75. Portable composer le 112.

Article 17. Eco responsabilité :

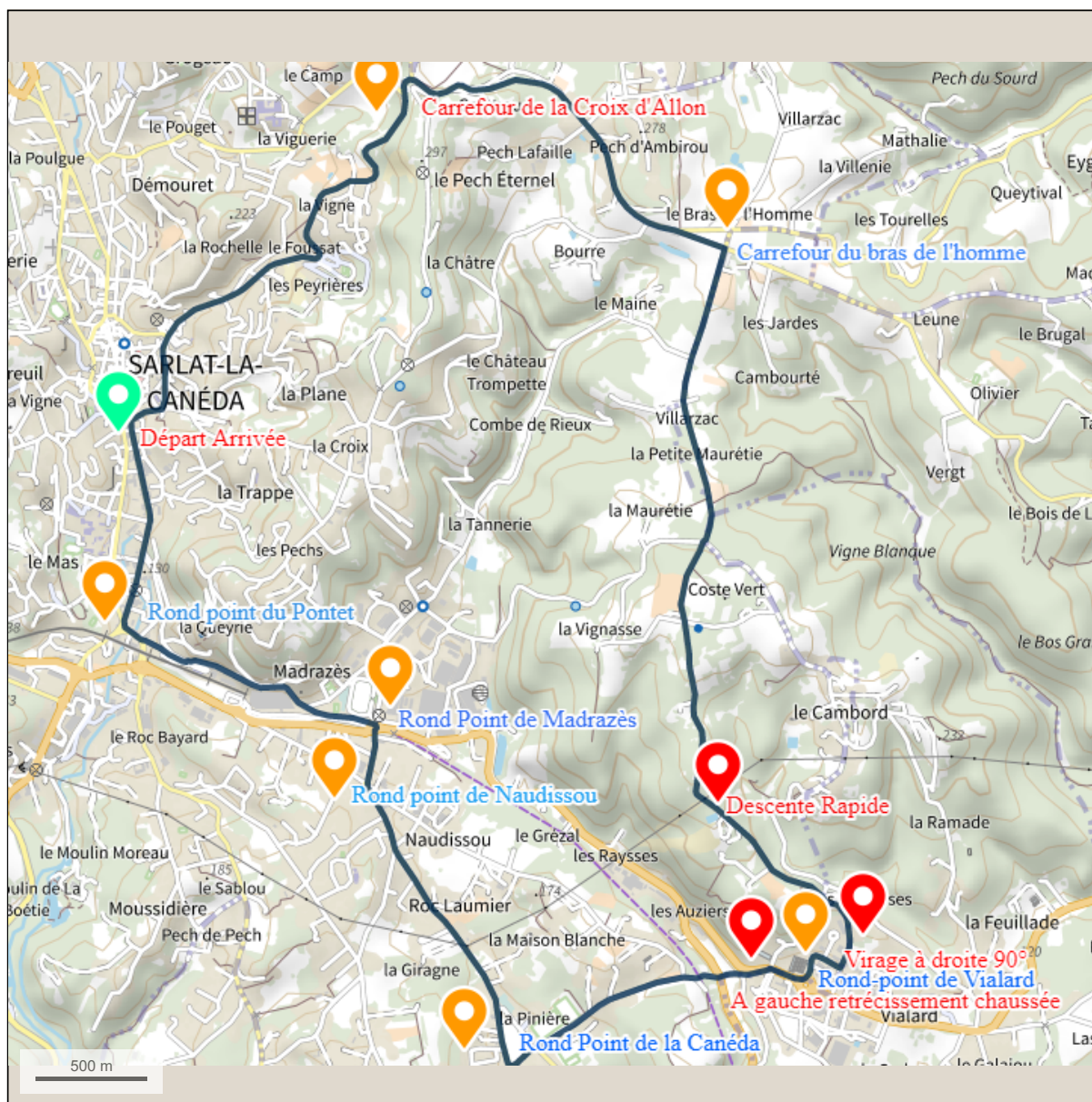
Cette épreuve est placée sous le signe de l'éco responsabilité : utilisation de papier recyclable, **mise en place d'une zone de déchets** sur le parcours qui sera **délimitée par des panneaux adéquats.**

Présence de véhicules électriques et hybrides pour le transport des arbitres et encadrement, formation à l'écoconduite des chauffeurs etc.



27ème Tour du Périgord

5ème manche de la coupe de France de Nationale 1

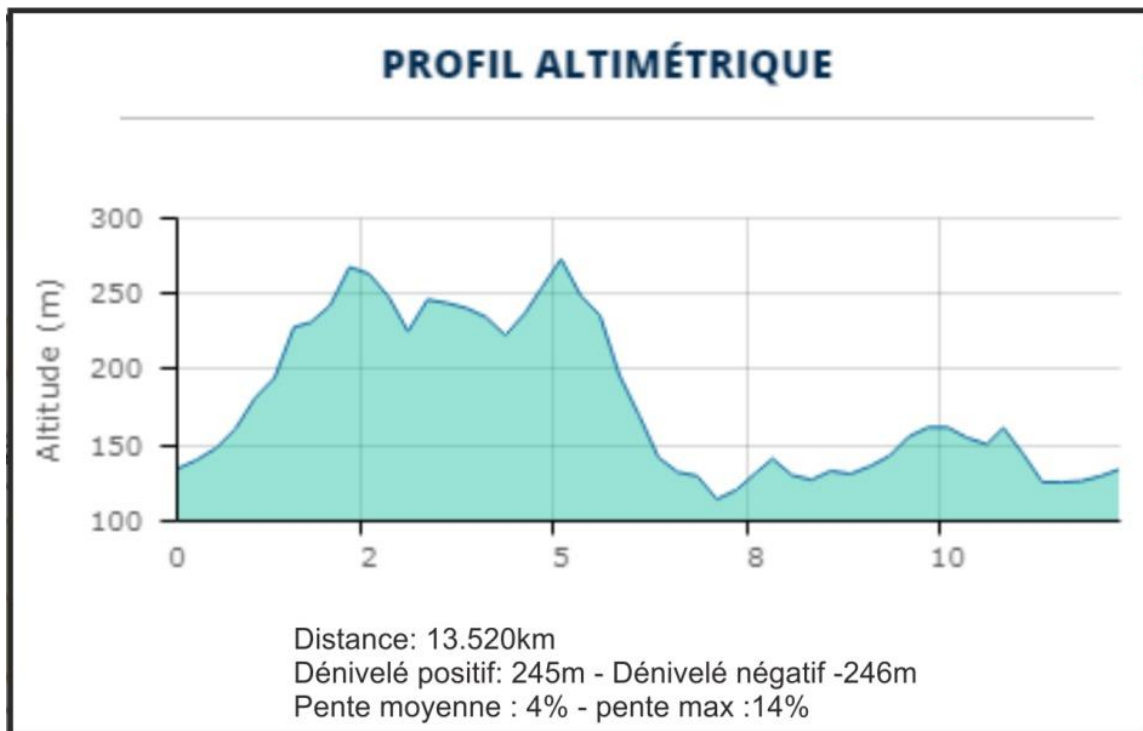


© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

géoportail

Longitude : 1° 16' 18" E
Latitude : 44° 52' 54" N

Circuit course de 13,520 X 12 : 162, 240 kms Départ et Arrivée Place Pasteur à Sarlat
Circuit visible: <https://connect.garmin.com/modern/course/64384099>



CIRCUIT SUR : garmin connect <https://connect.garmin.com/modern/course/64384099>

Altimétrie

SARLAT 5ème manche de la Coupe de France N1

Challenge	Km	reste	moy 42 Km/h	40 Km/h	38 Km/h	
SARLAT	0	148,5	13:00:00	13:00:00	13:00:00	
Carrefour croix d'Allon	2,5	159,74	13:03	13:03	13:03	
Vialard	8,5	153,74	13:12	13:12	13:13	
Madrazès	11,3	150,94	13:16	13:16	13:17	
1er passage	13,5	148,74	13:19	13:20	13:21	
Carrefour croix d'Allon	16	146,24	13:22	13:24	13:25	
Vialard	22	140,24	13:31	13:33	13:34	
Madrazès	24,8	137,44	13:35	13:37	13:39	
M.S	2ème passage	27	135,24	13:38	13:40	13:42
Carrefour croix d'Allon	29,5	132,74	13:42	13:44	13:46	
Vialard	35,5	126,74	13:50	13:53	13:56	
Madrazès	38,3	123,94	13:54	13:57	14:00	
M.G	3ème passage	40,5	121,74	13:57	14:00	14:03
Carrefour croix d'Allon	42,5	119,74	14:00	14:03	14:07	
Vialard	49	113,24	14:10	14:13	14:17	
Madrazès	51,8	110,44	14:14	14:17	14:21	
M.S	4ème passage	54	108,24	14:17	14:21	14:25
Carrefour croix d'Allon	56,5	105,74	14:20	14:24	14:29	
Vialard	62,5	99,74	14:29	14:33	14:38	
Madrazès	65,3	96,94	14:33	14:37	14:43	
M.G	5ème passage	67,5	94,74	14:36	14:41	14:46
Carrefour croix d'Allon	70	92,24	14:40	14:45	14:50	
Vialard	76	86,24	14:48	14:54	15:00	
Madrazès	78,8	83,44	14:52	14:58	15:04	
M.S	6ème passage	81	81,24	14:55	15:01	15:07
Carrefour croix d'Allon	83,5	78,74	14:59	15:05	15:11	
Vialard	89,5	72,74	15:07	15:14	15:21	
Madrazès	92,3	69,94	15:11	15:18	15:25	
M.G	7ème Passage	94,5	67,74	15:15	15:21	15:29
Carrefour croix d'Allon	97	65,24	15:18	15:25	15:33	
Vialard	103	59,24	15:27	15:34	15:42	
Madrazès	105,8	56,44	15:31	15:38	15:47	
M.S	8ème passage	108	54,24	15:34	15:42	15:50
Carrefour croix d'Allon	110,5	51,74	15:37	15:45	15:54	
Vialard	116,5	45,74	15:46	15:54	16:03	
Madrazès	119,3	42,94	15:50	15:58	16:08	
M.G	9ème passage	121,5	40,74	15:53	16:02	16:11
Carrefour croix d'Allon	124	38,24	15:57	16:06	16:15	
Vialard	130	32,24	16:05	16:15	16:25	
Madrazès	133,8	28,44	16:11	16:20	16:31	
M.S	10ème passage	135	27,24	16:12	16:22	16:33
Carrefour croix d'Allon	137,5	24,74	16:16	16:26	16:37	
Vialard	143,5	18,74	16:25	16:35	16:46	
Madrazès	146,3	15,94	16:29	16:39	16:51	
M.G	11ème passage	148,5	13,74	16:32	16:42	16:54
Carrefour croix d'Allon	151	11,24	16:35	16:46	16:58	
Vialard	157	5,24	16:44	16:55	17:07	
Madrazès	159,8	2,44	16:48	16:59	17:12	
Arrivée SARLAT	162,24	0	16:51	17:03	17:16	

5ème manche coupe de France de N1 dimanche 27 août

27ème Tour du Périgord site SARLAT

Horaires samedi 26 août

Permanence : 15h30 à 17h30 : dossards et plaques de cadres, *Mairie Place de la liberté SARLAT*

17h30 : Réunion directeurs sportifs même endroit

18h30 : Présentation des équipes podium devant la place de la liberté

Dimanche 27 août

10h45 Réunion information avec collège des arbitres permanence place Pasteur

11h15 Signature podium place Pasteur, 12h45 Appel des coureurs Départ 13h

Cérémonie protocolaire au podium situé Place Pasteur derrière le car podium arrivée.

PERMANENCES ARRIVEE : Classements, restitution transpondeurs, plaques de cadres et dossards, *chapiteau place Pasteur.*

Contrôle médical *restaurant d'application Place Pasteur*

Officiels arbitrage

Président jury : Jacky Botton

Arbitres : Didier Tiffon, Stéphane Lavignac. Juge arrivée : Carine Broustaut

Arbitres motos : Sophie Lavaud et Olivier Rousseau

Arbitres club : Alain Bourdais et Didier Rougier

Informatique : STS Sport 06.18.01.19.07 et 06 20 53 48 72

Secours : Protection civile : 06 07 01 76 59

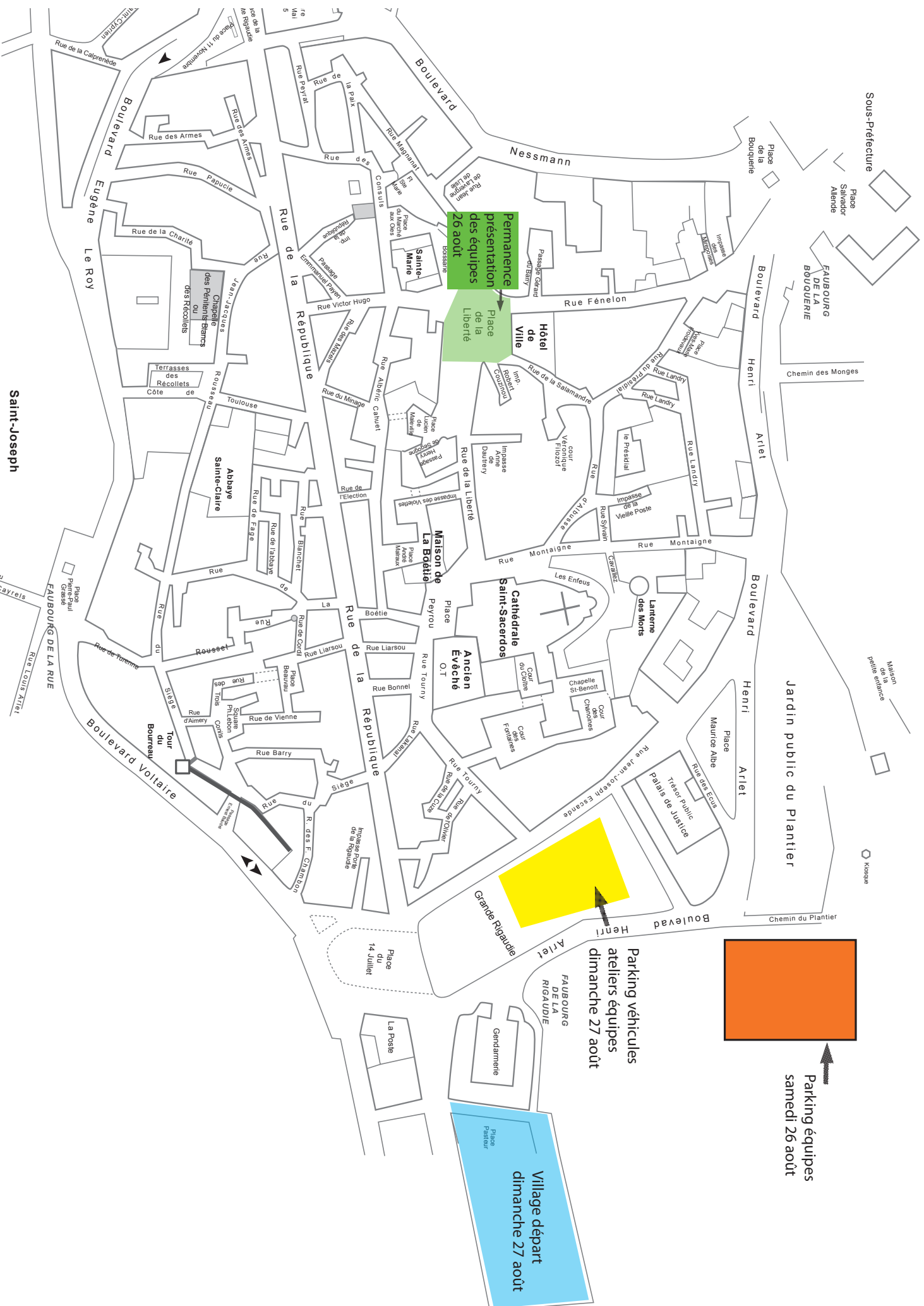
Médecin : Docteur Pierre Garcia 06 85 10 87 01

Renseignements :

Jean-Louis Gauthier Président : 06 85 11 58 76 gjl@wanadoo.fr

Jean-Marie Delmon vice-président : 06 86 15 81 48

Jacques Ravillon vice-président délégué sécurité : 06 37 69 75 08



Permanence
présentation
des équipes
26 août

Parking véhicules
ateliers équipes
dimanche 27 août

Village départ
dimanche 27 août

Parking équipes
samedi 26 août

Saint-Joseph

Jardin public du Plantier

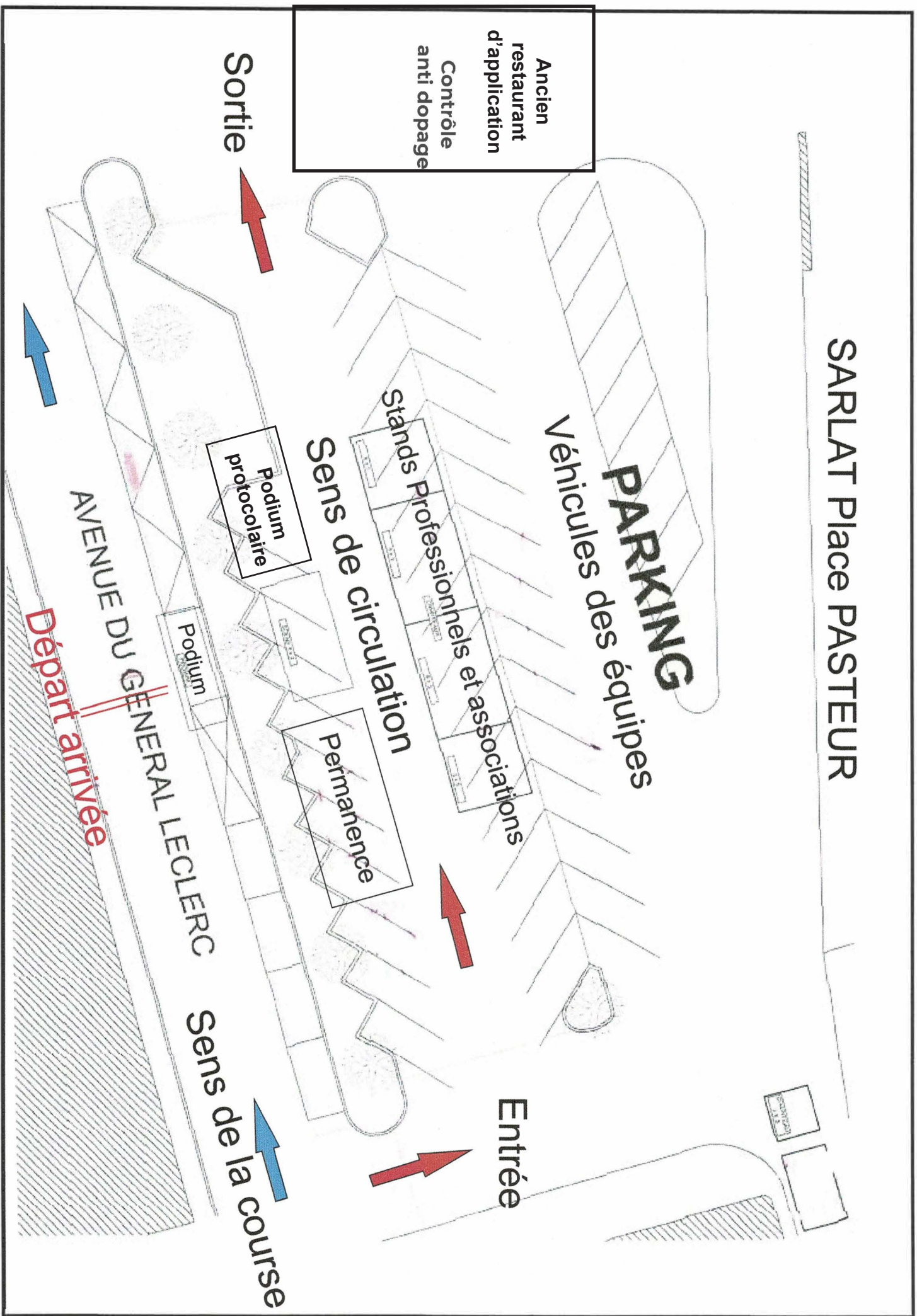
Sous-Préfecture
Place Salvador Allende
FAUBOURG DE LA BOUQUERIE

↑

↑

↑

SARLAT Place PASTEUR



Ancien restaurant d'application
Contrôle anti dopage

Sortie

PARKING

Véhicules des équipes

Stands Professionnels et associations

Sens de circulation

Podium protocolaire

Podium

Permanence

Entrée

Sens de la course

AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Départ arrivée

LISTE HEBERGEMENTS

➔ Auberge des Platanes	La Roque Gageac	0553295158
➔ Hôtel-Restaurant Les Arcades	Sarlat	0553593700
➔ <i>Abbys Hôtel</i>	Sarlat	0553308550
➔ Hôtel L'Oustal	Vezac	0553295421
➔ Le Relais des 5 châteaux	Vézac	0553303072
➔ Hostellerie Maleville	Beynac	0553295006
➔ Hôtel Le Pech de Malet	Vitrac	0553281482
➔ Hôtel-Restaurant l'Embuscade	Sainte Nathalène	0553592218
➔ Auberge la Ferme Fleurie	La Roque Gageac	0553283339
➔ Domaine de Pech Mortier	Marcillac Saint Quentin	0553283588
➔ Le Jardin de Clélia	Sarlat	0553285632
➔ Domaine de Bardenat	Marquay	0672157398
➔ Hôtel Bon Rencontre	Sarlat	0553595955
➔ <i>Albizia Hôtel</i>	Sarlat	0553591060
➔ Hôtel Le Clos Roussillon	Vitrac	0553281300
➔ Hôtel des Récollets	Sarlat	0553313600
➔ Hôtel-Restaurant La Couleuvrine	Sarlat	0553592780
➔ Hôtel-Restaurant La Treille	Vitrac	0553283319
➔ <i>Hôtel Altica</i>	Sarlat	0553281800
➔ <i>Hôtel Ibis</i>	Sarlat	0553303333
➔ Hôtel Saint Albert	Sarlat	0553315555
➔ Hôtel La Condamine	Marquay	0553296408
➔ Hôtel-Restaurant Le Périgord	La Roque Gageac	0553283655
➔ Hôtel Le Madrigal	Sarlat	0553592198
➔ Hôtel Montaigne	Sarlat	0553319388
➔ Hôtel La Pagézie	Sarlat	0553593173
➔ Hostellerie La Verperie	Sarlat	0553590020
➔ Hôtel-Restaurant Plaisance	Vitrac	0553313939
➔ L'Etape des Peupliers	Sarlat	0553590353

Camping le Montant [05 53 59 18 50](tel:0553591850)
+ autres campings sur tout le secteur.

Cafétaria 20 avenue de la Dordogne à Sarlat
[05 53 29 99 90](tel:0553299990)

Offices de tourisme :

Sarlat : 05 53 31 45 45
Les Eyzies de Tayac : 05 53 51 82 60
Daglan : 05 53 29 88 84
Domme : 05 53 31 71 00

ZONE PIÉTONNE :

Du 1^{er} Juin au 30 Septembre (de 11 h à 24 h) dans la Cité Médiévale.

(Le reste de l'année : zone semi-piétonne.)

Rue Fénélon, rue Victor Hugo et rue de la République :
en Juillet - Août seulement.

9

10

11

12

P Parking payant

P Parking gratuit

150 Nombre de places

J Situation de nos annonceurs

W Emplacement handicapés

P Parking motos

MOTOS

WC WC accessibles uniquement

WC WC aux hommes

WC WC mixtes

AA Ecoles

P Parking bus

Hot Spot
Connexion Wifi (gratuite)

Gendarmerie
Sous-Préfecture

Faubourg
de la
Bouquerie

Chemin des Monges

JARDIN PUBLIC DU PLANTIER

Chemin du Plantier



Ancien Rempart
Rempart existant
Emplacement anciennes
portes de la ville
Sens de la visite